

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOLEIL-LEVANT

RAPPORT ANNUEL 2020-2021



Introduction

Le conseil d'établissement (CÉ) est un lieu de décisions, d'information, d'échanges et de concertation entre des parents d'élèves de l'école, les membres du personnel (enseignants et professionnels) et la direction de l'école. Les procès-verbaux des rencontres du CÉ de l'école du Soleil-Levant sont sur le site de l'école. Les membres du CÉ se sont réunis en séances régulières, en visioconférence.

Membres du conseil d'établissement 2020-2021

Karine Brazeau	Parent, (présidente jusqu'en janvier)
Joline Lévesque	Parent, (présidente à partir de janvier),
Aimée N'Da	Parent
Judith Robitaille	Parent (secrétaire et représentante au comité de parent CSRS)
Caroline Tanguay	Enseignante
Anne-Marie Tanné	Enseignante
Éliane Vallée	Représentante des employés au service direct à l'élève
Lyne Barbeau	Responsable du service de garde
Jean-Philippe Pineault-Montminy	Représentant des employés de soutien

Danièle Charest, directrice, a assisté à toutes les séances régulières.

Principaux dossiers traités

Tel que prescrit par la Loi sur l'instruction publique (LIP), le CÉ détient des pouvoirs en matière de services éducatifs et de ressources matérielles et financières. Selon les cas, il détient un pouvoir décisionnel ou consultatif. Son pouvoir décisionnel prévaut pour toute question relative au budget de l'école, au projet éducatif, aux sorties éducatives, aux collectes de fonds et à l'enrichissement des programmes.

Au cours des réunions tenues par le Conseil d'établissement, les membres ont pris diverses décisions sur les dossiers reliés à la vie scolaire. Voici les principaux points traités au cours de l'année 2020-2021 :

- Adoption du cadre technique (règles de régie interne) et du budget du CÉ
- Budget annuel de l'école :
 - Adoption du budget de l'école
 - Suivi budgétaire tout au long de l'année scolaire, incluant les mesures budgétaires décentralisées (versées directement à l'école par le gouvernement)
 - Adoption du budget du Conseil d'établissement
- Approbation des activités éducatives, culturelles ou sportives
 - Adoption ad hoc des activités éducatives entre les séances, par un comité restreint
- Préparation de l'année scolaire 2020-2021 :
 - Approbation des règles de fonctionnement du service de garde et adoption des frais au service de garde
 - Approbation de la grille-matière
 - Approbation du code de vie
 - Approbation des listes de fournitures scolaires et des frais chargés aux parents pour le matériel scolaire
 - Approbation de l'entrée progressive pour l'accueil des élèves du préscolaire
 - Approbation de l'ajout de 30 minutes de musique au préscolaire à la prochaine rentrée scolaire
 - Information sur l'organisation scolaire (nombre d'élèves par niveau) pour 2020-2021
 - Information sur la rentrée scolaire en contexte de pandémie de Covid-19

Les membres du CÉ ont été consultés ou informés de plusieurs autres dossiers, ou ont eux-mêmes évoqué des préoccupations des parents de l'école. Voici des exemples de sujets abordés au cours de la dernière année :

- Élaboration de la mise en application du projet éducatif
- Projet de mise à jour du Plan d'aide et de lutte contre la violence et l'intimidation (PALVI)
- Points de service : école désignée pour être un point de service pour les élèves autistes
- Suivi sur la gestion des mesures sanitaires
- Réforme de la gouvernance scolaire
- Activités de la rentrée et de la fin d'année scolaire 2020-2021
- Financement de la Fondation
- Remboursement de frais à cause de la fermeture des écoles, en raison de la pandémie
- Validation du déroulement de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) des parents 2020
- Mise en évidence des « bons coups » du personnel de l'école

Aussi, notre représentante au comité de parents de la CSRS, Madame Judith Robitaille, nous a fait rapport des activités de ce comité en nous transmettant les communications.

Rapport financier du CÉ

Le budget alloué annuellement pour le fonctionnement du CÉ est de 243 \$. Les membres du CÉ ont résolu, pour cette année, de verser la totalité du montant au budget de l'école, à la rubrique « mesures d'aide aux élèves.

Conclusion

L'année scolaire 2020-21 a été une année de pandémie... Le CÉ a dû composer avec cette situation. Les rencontres se sont toutes déroulées via la plateforme TEAM. La fréquence des rencontres a parfois été chamboulée par la nécessité pour l'équipe école de s'ajuster aux directives changeantes émises par nos dirigeants. Certains dossiers n'ont pu progresser comme prévu initialement en début d'année (plan de mise en œuvre du projet éducatif, approche orientante). Nous nous sommes concentrés sur les points les plus prioritaires.

Les valeurs de l'école du Soleil-Levant sont la bienveillance, l'engagement, l'ouverture d'esprit. Lors de la dernière année scolaire, nous avons pu mesurer toute l'importance de ces valeurs au sein de l'école. Plus particulièrement, les enseignants et tout le personnel de l'école se sont mobilisés afin de soutenir nos enfants avec toute la bienveillance et l'engagement qu'ils pouvaient offrir pour leur réussite scolaire. L'accueil des élèves en contexte de pandémie et le service offert à ceux restés à la maison lors de la fermeture de groupes, témoignent de la capacité d'adaptation et de la détermination de l'ensemble du personnel, incluant la direction, qui s'est investi chaque jour pour l'apprentissage, le bien-être et la sécurité des élèves de l'école du Soleil-Levant.

Je tiens sincèrement à remercier tous les membres du CÉ pour l'année 2020-2021. L'assiduité et la participation active de tous a contribué à des réunions efficaces. Un merci particulier à Madame Judith Robitaille qui a assumé le secrétariat d'une réunion à l'autre.

C'est avec confiance envers la direction de l'école, Madame Danièle Charest et son aide à la direction Madame Catherine Côté que cette nouvelle année scolaire s'amorce. Elles sauront faire preuve du leadership nécessaire afin de relever les défis que l'année scolaire 2021-2022 apportera.

Joline Lévesque, présidente 2020-2021

Conseil d'établissement de l'école du Soleil-Levant, Septembre 2021
